

Note de synthèse de la journée au Palais du Luxembourg - GETCOP du 22 janvier 2026

Pourquoi et comment sécuriser l'introduction des pratiques de santé ?

Sécuriser les pratiques de soins complémentaires vers une santé intégrative responsable...

Cette journée de réflexion a mis en lumière un constat partagé : les pratiques de soins complémentaires occupent désormais une place réelle et durable dans le paysage de la santé, portée à la fois par les attentes des citoyens, les limites du système de soins conventionnel et l'évolution des représentations du soin.

Les différentes interventions ont montré que l'enjeu n'est plus de savoir si ces pratiques existent ou doivent être prises en compte, mais comment les encadrer, les sécuriser et les intégrer de manière responsable, éthique et cohérente.

Sur le plan juridique, l'intervention de Maître Isabelle Robard a souligné les fragilités du cadre actuel, marqué par des textes anciens, des terminologies imprécises et une jurisprudence parfois plus évolutive que la loi elle-même. La sécurisation passe par une meilleure connaissance du droit, une communication rigoureuse, une prévention juridique et une structuration collective des professions.

Sur le plan philosophique et scientifique, Reza Moghaddassi a rappelé que la science ne peut se réduire à un discours dogmatique ou à un modèle unique. L'histoire de la médecine montre une évolution des paradigmes, aujourd'hui appelée à intégrer une pluralité de modèles, dans le respect du dialogue, de la dignité humaine et du libre choix des individus.

Les retours de terrain, notamment en gérontologie, en EHPAD et en ville, ont apporté des exemples concrets d'intégration réussie de pratiques complémentaires : amélioration de la qualité de vie, réduction des traitements médicamenteux, diminution des effets secondaires et meilleure adhésion des patients. Ces expériences montrent que, lorsqu'elles sont encadrées, évaluées et coordonnées, ces pratiques constituent de véritables leviers de santé publique.

L'évolution du modèle médical, abordée par plusieurs intervenants, met en évidence un basculement progressif d'une médecine centrée sur la maladie vers une médecine davantage centrée sur le patient, son parcours, son vécu et ses choix. Cette transformation s'inscrit dans un contexte de désertification médicale, de surcharge des structures de soins et de quête de sens, tant pour les patients que pour les soignants.

Enfin, la question de la structuration nationale est apparue comme un enjeu majeur : socle commun de compétences, normes professionnelles, formations universitaires (DIU), coordination des fédérations, dialogue avec les élus et les institutions. Les exemples étrangers, notamment allemands, montrent que des modèles plus intégrés sont possibles lorsque les mentalités évoluent conjointement avec le droit.

En conclusion, cette journée a mis en évidence la nécessité d'un travail de fond, collectif et transdisciplinaire, associant juristes, médecins, praticiens, chercheurs, institutions et représentants des usagers.

Sécuriser les pratiques de soins complémentaires, c'est avant tout sécuriser les parcours de vie, renforcer la confiance, et ouvrir la voie à une médecine scientifique, humaniste et intégrative, adaptée aux enjeux de demain.

Synthèse point par point :

1. Place des pratiques complémentaires

- Incontournables : Elles occupent une place centrale dans le paysage de la santé, répondant à une demande sociétale et aux limites du système conventionnel.
- Plus marginales : Elles sont déjà intégrées par les patients et les soignants, souvent pour combler des manques.

2. Enjeu principal

- Pas de débat sur leur existence : La question est leur sécurisation, encadrement et intégration responsable.
- Sortir des oppositions : Créer du lien et du dialogue entre médecine conventionnelle et pratiques complémentaires.

3. Cadre juridique

- Décalage droit/pratiques : Le droit est en retard, la jurisprudence comble partiellement ce vide.
- Solutions : Prévention juridique, terminologie claire, structuration collective, formation, normes et travail collectif.

4. Approche philosophique et scientifique

- Pluralisme raisonné : La science doit évoluer vers une médecine ouverte, respectueuse du dialogue, de la dignité et du libre choix.
- Évolution culturelle : Changer les mentalités chez les professionnels, institutions et société.

5. Retours d'expérience

- Bénéfices concrets : Amélioration de la qualité de vie, réduction des médicaments, meilleure adhésion des patients (exemples en gériatrie, EHPAD, ville).
- Intégration déjà en cours : Certaines pratiques montrent leur utilité et leur faisabilité.

6. Structuration nationale

- Nécessité d'un cadre : Socle commun de compétences, normes, formations universitaires (DIU), coordination territoriale, dialogue avec les institutions.
- Projet commun : Construire une médecine scientifique, humaniste et intégrative, au service des patients et de la santé publique.

7. Conclusion et perspectives

- Travail de fond : Poursuivre le dialogue, la formation et la structuration pour une santé intégrative responsable.

Notes additionnelles:

Madame MULLER-BRONN sénatrice du Bas -Rhin souhaite la sécurisation des pratiques de santé en avançant de manière éclairée avec un dialogue constructif.

Un sondage confirme des demandes croissantes pour l'accompagnement et la sécurisation des pratiques de santé en limitant les risques.

Maître Isabelle ROBART a abordé les pratiques de soins complémentaires par rapport au droit. Les qualificatifs aux pratiques: alternative : mauvais terme !, complémentaire plus juste; médecine douce : pas toujours douce !

Intégrative non conventionnelle est le terme le plus juste consacré par le ministère de la santé en 1997.

1 personne sur 2 a recours à une médecine complémentaire.

Concernant la sécurisation, il a été évoqué éventuellement une profession libérale non réglementée ?

Une assurance obligatoire pour les non-médecins

Des formations sérieuses avec éventuellement des mises à niveau et des compléments de formations.

Il est souhaitable qu'il y aie une législation pour les non-médecins.

Il est conseillé de faire pression sur les maires, les députés qui transmettent aux sénateurs avec des dossiers bien ficelés !

Il a été évoqué les parcours de soins pour les seniors, et la prévention du vieillissement; l'accompagnement en cancérologie; l'accompagnement également de fin de vie.

La musicothérapie, le qi gong sont aussi des pratiques antalgiques très appréciées en gériatrie.

La santé est fragilisée par les déserts médicaux le manque de lien et les procédures plus nombreuses.

Élise Manzoni a fait également une intervention courte mais percutante en ventant la FFR et le Syndicat.